



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique du patrimoine

Question écrite n° 50740

Texte de la question

M. Jean Briane attire l'attention de M. le ministre de la culture sur la situation des commissions départementales des objets mobiliers (CDOM) actuellement menacées de disparition si leurs attributions sont confiées à l'échelon régional (COREPHAE). Alors que dans le fonctionnement du pays on pratique de plus en plus la décentralisation, que la surveillance, la protection, la restauration des objets inscrits sont assurées et financées par les échelons départementaux (conseil général et communes propriétaires), il lui demande s'il lui paraît opportun d'éloigner les centres de décision actuellement proches des populations, pour les confier à des instances régionales déjà débordées.

Données clés

Auteur : [M. Briane Jean](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50740

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1975